Appel à candidature – poste de direction

Archipel 19, Centre culturel de Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg, recrute un directeur / une directrice.

Statut, description et cadre de fonction

Statut : fonds propres ASBL

Description de fonction : Directeur / Directrice

Echelon 6 + chèques repas

CP 329.02

Temps plein – Contrat à durée indéterminée – Disponibilité en soirée et le week-end – Horaire variable

Déplacements réguliers à Bruxelles

Entrée en fonction : à partir du 1er janvier 2021

Siège social : Place de l'Eglise, 15 – 1082 Berchem-Sainte-Agathe

Structure

Archipel 19 est un Centre culturel reconnu et financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Cocof, la commune de Berchem-Sainte-Agathe et la commune de Koekelberg.

Dans le cadre du décret des Centres culturels, il développe une action culturelle générale, une extension de territoire sur la commune de Koekelberg, une action culturelle intensifiée sur le nord-ouest de Bruxelles en partenariat avec les Centres culturels de Jette et Ganshoren, une spécialisation dans le domaine du cirque, des arts de la rue et des arts forains et participe à une coopération à l'échelle de la région bruxelloise.

Missions du poste de direction (à titre indicatif)

- Coordination générale de la structure ;
- gestion du projet culturel en adéquation avec le Décret sur les Centres culturels ;
- gestion des ressources financières et humaines ;
- stratégie de développement, incluant la recherche de fonds, en lien avec les instances ;
- interface avec le Conseil d'administration et l'Assemblée générale ;
- relations publiques avec un ensemble d'interlocuteurs au niveau local, régional et communautaire.

Profil et compétences

- Master et 3 ans d'expérience minimum en gestion d'équipe, gestion de projet et gestion financière ou expérience probante;
- capacité de développer et de structurer une vision de politique culturelle à l'échelle communale;

- connaissance des réalités d'un centre culturel (de la législation à la pratique quotidienne)
- connaissance du nord-ouest de Bruxelles et des enjeux de société qui le traversent ;
- capacité de mobiliser une équipe, des instances et des partenaires autour d'un projet culturel ;
- maîtrise des aspects financiers, administratifs et de ressources humaines dans le secteur non-marchand ;
- capacité d'entretenir des relations fructueuses avec un ensemble large d'interlocuteurs (associations, artistes, mandataires publics, agents administratifs, etc.) ;
- capacité d'expression écrite et orale (y compris en public).

Procédure

Un jury composé de représentants du Conseil d'Administration, de la directrice sortante, de l'Inspecteur de la FWB et d'experts extérieurs recevra les candidatures, en fera l'analyse et soumettra un classement de 3 candidats au Conseil d'administration qui prendra la décision.

Etapes et calendrier de sélection

- 7 novembre 2020 à minuit : clôture de la réception des dossiers de candidature
- 21 novembre 2020 (matin) : épreuve écrite
- 4 et/ou 5 décembre 2020 (journée) : épreuve orale
- 7 décembre 2020 (20h) : présentation des 3 premiers candidats devant le Conseil d'administration et prise de décision finale.

Candidatures : les candidats adresseront leur candidature à Bernadette Vrancken, directrice, via l'adresse bernadette.vrancken@archipel19.be à l'attention de Christian Boucq, Président du Conseil d'administration d'Archipel 19. Chaque candidature sera composée des 3 documents suivants :

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitae
3. Note de développement pour Archipel 19 (maximum 3 pages A4), à partir du texte qui figure ci-après

Les dossiers incomplets seront irrecevables.

Texte servant de repère à la « Note de développement » attendue :

La population a augmenté de façon importante ces dernières années à Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg. Et les prévisions montrent que cette augmentation va se poursuivre durant les dix prochaines années, au moins. Outre une augmentation numérique, ce changement de population se traduit aussi par un net rajeunissement, par la précarisation des habitants de certains quartiers et par une augmentation significative de la diversité des référents culturels.

De ce fait, on peut dire que la population de ces deux communes est de plus en plus diversifiée, tant au niveau des âges, que du vécu social et des référents culturels. Plutôt que de parler de la diversité présente à Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg, on peut parler DES diversités, au pluriel.

Ces diversités sont souvent cloisonnées, géographiquement et socialement. Il y a peu de lieux et d'opportunités d'échanges et de rencontres entre, par exemples, les habitants des cités et les autres, les jeunes et les autres, ceux qui vont à la mosquée et les autres, les demandeurs d'asile et les autres, les nouveaux arrivants et les autres. De ce fait, des fossés se creusent et des frontières se dressent. Un premier fossé se creuse entre ceux qui sont là depuis longtemps (ou depuis toujours) et les nouveaux arrivants. Et une multitude de fossés se creusent entre tout ce qui délimite des segments de population: les jeunes et les vieux, les différents quartiers, le haut et le bas de la commune, les jeunes qui vont aux scouts et ceux qui n'y vont pas, les élèves handicapés de l'Institut Herlin et les autres enfants scolarisés, etc.

Au niveau du ressenti des habitants, cette situation est vécue comme problématique. Car si l'aspiration de vivre dans un village où tout le monde se connait est exprimée par certains, on constate qu'en réalité, compte tenu de la rapidité des changements de population précités, on ne se connait plus ; on ne connait même plus nécessairement son voisin. Cette situation résonne aussi avec des manifestations de violence constatées à d'autres échelles territoriales (Bruxelles, l'Europe, le monde) et générées par l'inquiétude vis-à-vis de l'Autre, perçu comme différent, méconnu, étranger... menaçant.

Lorsqu'on leur donne la parole, les Berchemois et les Koekelbergeois expriment que les différences, ce n'est pas ce qui nous sépare. Ce qui nous sépare, c'est la peur, la méconnaissance, l'ignorance et, par conséquent, ils admettent que les frontières sont autant physiques que mentales. Ils expriment aussi leur volonté de sortir de l'entre soi, de se rencontrer, d'échanger, de partager, mais cette volonté va de pair avec la difficulté d'en prendre l'initiative individuellement.

En tant que Centre culturel, nous rencontrons une diversité de gens dans le cadre de multiples projets. S'il nous arrive d'entretenir les cloisonnements entre différentes types de publics, nous expérimentons aussi la possibilité de travailler avec des partenaires différents (appartenant à d'autres champs d'action – champ social, éducatif, etc.-, à d'autres communautés – institutions néerlandophones, asbl Mes-Tissages, etc.) dans le cadre de multiples projets. Et à ces occasions, nous avons expérimenté que la création d'une parcelle de sens commun était possible ensemble, avec les habitants, si nous tenions compte des différences des uns et des autres et si nous les utilisions comme balises vers la création de quelque chose de neuf.

Dans le cadre du projet d'extension du territoire d'implantation du Centre culturel à la commune de Koekelberg, nous expérimentons également le bon usage de la frontière : celle qui souligne une différence, non une impossibilité; celle qui est un élément constitutif enrichissant plutôt qu'une limite dont le franchissement nous soustrait d'une part de nous-mêmes.

Contenus attendus dans la « Note de développement » :

Décrivez vos pistes de réflexion en vue de déployer l'action d'Archipel 19 dans les années à venir, compte tenu des axes de reconnaissance actuels, tout en décrivant les options que le centre culturel devrait développer, maintenir, modifier, abandonner, ...

Renseignements complémentaires

Afin de garantir l'égalité de traitement des candidatures, aucun renseignement supplémentaire ne sera fourni. Les candidats sont invités à consulter le site www.culture.be pour les sources décrétales.